

Protection de l'environnement—Loi

M. Peterson: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné précédemment, le ministère fédéral de l'Environnement a déjà apporté des améliorations sensibles à la qualité de l'eau du havre de Hamilton. J'ai fait allusion à deux d'entre elles au début de mes remarques. On s'est engagé à dépenser 1,25 million de dollars pour assainir le bassin de Windermere et pour aménager une installation extrayant l'énergie des déchets au centre canadien des eaux intérieures.

A mon avis, le député conviendra que le gouvernement fédéral va pouvoir à la suite de ce projet de loi obtenir maintenant un consensus en vue d'assainir l'environnement et d'appliquer des sanctions, particulièrement en ce qui concerne certains des problèmes que nous connaissons dans la ville d'Hamilton.

Il a fallu les initiatives prises par le gouvernement et le premier ministre (M. Mulroney) ainsi que le ministre de l'Environnement pour mettre en route ce genre de mesures. Nous attendions depuis 20 ans parce que le gouvernement précédent n'avait pas le courage de proposer un projet de loi d'ensemble sur la protection de l'environnement.

M. Berger: Monsieur le Président, en ce qui concerne les étendues d'eau, on a cité le havre de Hamilton comme l'un des dix pires points névralgiques d'Amérique du Nord. Comment le député peut-il parler d'environ 1,25 million de dollars? Que pourra-t-on faire avec cette somme pour résoudre ce problème très grave?

M. Peterson: Monsieur le Président, la municipalité régionale et la province ont participé à la contribution de 1,25 million de dollars du gouvernement fédéral. C'était la somme nécessaire pour assainir le bassin de Windermere.

Le député devrait également être informé qu'il y avait 45 intéressés au premier chef et un plan d'action correctif à l'étude en ce qui concerne le havre d'Hamilton. Le ministre de l'Environnement s'est engagé à l'égard de la ville d'Hamilton et à propos de certains des problèmes de pollution que nous connaissons à ce que, lorsque ces plans d'action correctifs auront été mis au point, le gouvernement fédéral les applique.

M. Redway: Monsieur le Président, les remarques du député m'intéressent, tout particulièrement en ce qui concerne la baie de Hamilton et les problèmes qui lui sont particuliers. Le ministère fédéral de l'Environnement existe maintenant depuis 15 ans. Il a été créé en 1972. Je crois comprendre que l'ancien gouvernement au pouvoir pendant 12 années de cette période a eu neuf ministres de l'environnement différents. Le député pourrait-il nous dire quelles mesures ont été prises pendant ces 12 années en ce qui concerne la baie de Hamilton?

M. Peterson: Monsieur le Président, je voudrais reprendre le député. Il a parlé de la baie de Hamilton. Les habitants de Burlington l'appellent la baie de Hamilton, mais nous à Hamilton l'appellent le havre de Hamilton. J'ai déclaré plus tôt que le gouvernement fédéral a consenti à participer à certains des projets tracés par la municipalité et les provinces. Le gouvernement et le ministre prennent des mesures précises en vue de la dépollution du port de Hamilton.

• (1740)

A ma connaissance, pendant les 12 dernières années, le gouvernement précédent n'a rien entrepris pour s'attaquer à ce problème qui importe au plus haut point pour les citoyens de Hamilton.

Mme McDonald: On a mentionné le port de Hamilton. Je voudrais poser une question au député au sujet d'un cours d'eau situé un peu plus loin dans le système des Grands Lacs, dans la région de Toronto. La baignade est interdite sur ces plages depuis de nombreuses années parce que l'eau est polluée. Nous nous approvisionnons en eau potable dans le lac Ontario. Je voudrais que le député me dise comment ce projet de loi, une fois adopté, aidera à résoudre ces graves problèmes de qualité de l'eau, des loisirs, de l'utilisation des plages naturelles le long du système des Grands Lacs, surtout dans la région de Toronto?

M. Peterson: La députée n'est pas sans savoir qu'une dispositions du projet de loi nous permet maintenant d'identifier pleinement les substances. Le ministère de l'Environnement aura 37 millions de plus à dépenser pour accroître ses services et son personnel d'inspection. Si la députée comprend les dispositions du projet de loi, elle sait exactement ce qui existe pour éliminer ce problème.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, j'aurais beaucoup aimé discuter avec le député de Hamilton-Ouest (M. Peterson) de la succession d'événements qui ont finalement amené le gouvernement fédéral à prendre conscience du problème existant au port d'Hamilton.

Comme le Port d'Hamilton est contigu à nos circonscriptions, le député devrait savoir que la municipalité de Hamilton et la région ont présenté un rapport dans lequel ils demandent que la municipalité, la région, la province et le gouvernement fédéral mettent sur pied un programme dont le coût s'éleverait sans doute à 4 millions de dollars environ pour nettoyer le bassin Windermere qui se trouve dans ma circonscription.

La municipalité et la région se sont unies en raison de la gravité du problème et du fait que la Commission internationale mixte avait déclaré le bassin Windermere l'un des plans d'eau des plus pollués d'Amérique du Nord. Selon le rapport de la Commission, le bassin contient des concentrations de BPC 68 fois plus élevées que les normes du ministère de l'Environnement. La municipalité de Hamilton et la municipalité régionale de Hamilton—Wenworth ont immédiatement convenu de débloquer 750 000 \$ pour payer leur part des frais de nettoyage.

A la suite de cette décision, en septembre 1986, le ministre provincial de l'Environnement, M. James Bradley, a aussitôt annoncé que la province engagerait environ 1,2 million de dollars. Le gouvernement ontarien a aussitôt pris un engagement. Le gouvernement fédéral et le ministre, qui a si souvent promis de nettoyer l'environnement, ont refusé d'en faire autant.